

Fondements et principes directeurs de la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire au fil des générations : Gros plan sur la phase post-fermeture des stockages géologiques

Déclaration collective du Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'AEN

Le stockage des déchets radioactifs à vie longue dans des structures ouvragées implantées en formation géologique profonde fait aujourd'hui l'objet de nombreux projets de recherche, de développement et de mise en œuvre. En effet, cette stratégie est considérée comme la solution ultime de protection de l'être humain et de l'environnement sur le long terme en éliminant la nécessité d'intervention humaine et de la maintenance. Il n'est cependant pas question de laisser les centres de stockage géologique à l'abandon, avant ou après leur fermeture. Comme beaucoup d'autres projets de longues durées, il s'agit de limiter autant que possible les risques de perte des documents, des connaissances et de la mémoire (DCM). La communauté internationale des professionnels de la gestion des déchets radioactifs dirige des travaux de haut niveau dans ce domaine important et s'attache à faciliter la préservation DCM au fil des générations. À l'heure où s'achève la première phase du travail de DCM, le Comité de la gestion des déchets radioactifs (RWMC) de l'OCDE/AEN constate que le contexte a beaucoup changé depuis les années 80, quand la préservation avait pour seule fonction de prévenir les intrusions dans les stockages. Aujourd'hui, l'objectif est de préserver des informations pour les générations futures tout en assurant la surveillance technique du stockage et la vigilance sociétale nécessaires pendant aussi longtemps qu'il est concrètement possible de le faire. La présente déclaration collective du Comité de la gestion des déchets radioactifs de l'AEN énonce les fondements et les principes directeurs à l'appui de cet objectif.

Fondements de la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire

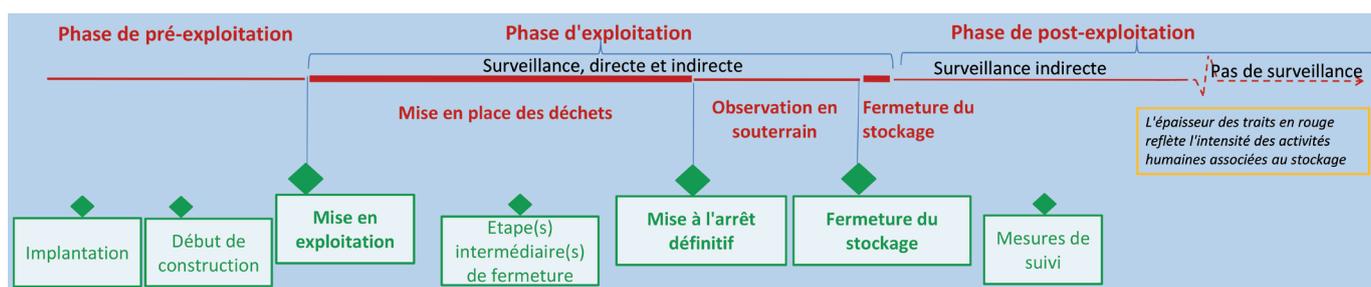
Il est communément admis aujourd'hui que:

- Il n'est pas question de laisser les centres de stockage géologique à l'abandon, avant ou après leur fermeture. Le RWMC accepte et adopte la position énoncée par la CIPR dans sa *ICRP Publication 122* sur le fait qu'il est pertinent de surveiller les stockages géologiques de déchets radioactifs aussi longtemps qu'il est concrètement possible de le faire.
 - La surveillance est un terme général qui doit être entendu dans le sens de « prise en charge vigilante », c'est-à-dire que la société « garde un œil » sur tout le système technique de stockage et la mise en application effective des plans et des décisions.
 - Les activités de surveillance incluent l'encadrement assuré par l'autorité réglementaire, le contrôle institutionnel, la préservation des documents ainsi que la conservation, par la société, de la mémoire de l'existence de l'installation.
- Une fois la fermeture du centre de stockage autorisée, ce dernier doit être intrinsèquement sûr. Sa sûreté – c'est-à-dire l'absence de tout danger significatif pour la santé humaine ou pour l'environnement – doit être indépendante de toute forme de surveillance.
- Lorsque le mandat légal des institutions actuellement responsables – notamment gestionnaires et autorités de sûreté – parviendra à échéance, la surveillance du stockage sera prise en charge par d'autres institutions et parties prenantes.
- Toute stratégie de préservation des documents, des connaissances et de la mémoire doit prendre en compte la possibilité de discontinuités majeures à l'avenir.

Les principes directeurs qui suivent ont été élaborés sur ces bases pour faciliter et orienter la formulation de stratégies à long terme de préservation des documents, des connaissances et de la mémoire au fil des générations.

Principes directeurs de la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire

- La préservation des documents, des connaissances et de la mémoire d'un stockage géologique après sa fermeture permettra à la société future de rester informée des décisions concernant le stockage et son contenu et de prévenir toute intrusion humaine intempestive.
- Permettre aux futurs membres de la société de prendre des décisions informées relève d'une gestion des déchets radioactifs responsable, éthique et durable et s'inscrit dans une approche prudente de la sûreté.
- La préparation de la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire doit idéalement avoir lieu pendant la conception et l'exécution des plans de gestion des déchets et pendant que des fonds sont disponibles pour financer cet aspect important de la planification à long terme.
 - La longue période d'exploitation du stockage géologique donne le temps de la réflexion et de l'élaboration de stratégies concrètes de préservation des documents, des connaissances et de la mémoire.
- Pendant l'exploitation du stockage, les parties prenantes institutionnelles doivent préparer la phase post-fermeture, au cours de laquelle ils cèderont progressivement la charge des opérations à d'autres parties prenantes investies de nouvelles responsabilités, en particulier pour ce qui est de la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire. Pendant l'exploitation, ils peuvent donc faciliter la préparation et la mise en œuvre des éléments suivants :
 - archives ;
 - restrictions administratives relatives à l'occupation des sols ;
 - rapports établis régulièrement par les gouvernements conformément à un ou plusieurs mécanismes et accords internationaux.
- Il convient de formuler une approche systémique associant les différentes composantes du système DCM, qui assure de la redondance dans la communication des messages, et d'allonger au maximum la durée de survie d'un message reconnaissable et compréhensible.
 - Il n'existe aucun moyen de préservation unique qui soit optimal à toutes les échelles de temps. Tous les canaux de communication doivent être étudiés.
 - Les documents sont destinés à être utilisés plus par des futurs membres de la société que par leurs créateurs. Il faut donc prendre en compte les besoins des ces utilisateurs en termes de facilité de lecture et d'intelligibilité et, notamment, fournir des informations pertinentes sur le contexte dans lequel ces documents ont été créés.
 - Les différentes composantes du système DCM doivent mettre en œuvre des techniques et des matériaux de support robustes, simples et compréhensibles, et ne doivent pas dépendre uniquement de moyens technologiques.
 - Les stratégies de préservation des documents, des connaissances et de la mémoire doivent inclure des dispositions concernant la reconstruction des connaissances et la transmission d'informations aux générations futures avec ou sans la participation des générations intermédiaires.
 - Des orientations et un encadrement réglementaires doivent appuyer l'approche systémique retenue pour la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire.
- Il convient de rechercher des synergies avec les institutions civiles et les organisations internationales. Des accords devraient être atteints et toujours en place après la fermeture du stockage et pourraient donc contribuer à la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire.
 - Les mécanismes relevant d'autres domaines que la gestion des déchets radioactifs constituent une ressource supplémentaire pour les organismes responsables de la gestion des déchets et les pouvoirs publics.
- Une approche concertée au niveau international facilitera la poursuite du développement des stratégies nationales.



La planification de la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire doit idéalement avoir lieu pendant la conception et l'exécution des plans de gestion des déchets et pendant que des financements sont disponibles. La longue période d'exploitation du stockage donne le temps de la réflexion et de l'élaboration de stratégies concrètes de préservation des documents, des connaissances et de la mémoire. Il convient de formuler une approche systémique associant les différentes composantes du système DCM, afin d'assurer la redondance dans la communication des messages et d'allonger au maximum la durée de survie d'un message reconnaissable et compréhensible. Ainsi, on recherchera des synergies avec les institutions civiles et les organisations internationales. Des accords devraient être atteints et toujours en place après la fermeture du stockage et pourraient donc contribuer à la préservation des documents, des connaissances et de la mémoire. Les mécanismes relevant d'autres domaines que la gestion des déchets radioactifs constituent une ressource supplémentaire pour les organismes responsables de la gestion des déchets et les pouvoirs publics. Une approche concertée au niveau international facilitera la poursuite du développement des stratégies nationales.